

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Guillaume
- **Prénom**
Pierre
- **Adresse**
29 rue de la Visina – 69540 – IRIGNY
- **Raison sociale**
collectif Pacte civique

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
l'Europe dans le monde
- **Description de l'activité**
travail en groupe sur 4 thèmes
- **Date et heure**
19 septembre 2018, 19h
- **Lieu**
Espace citoyen du 8ème arrondissement de Lyon
- **Nombre de participants**
60
- **Catégories de publics présents**
adultes en activité et retraités, engagés dans les organisations invitantes ou non.

qu'ils débordent de profits. Mais les intérêts entre pays d'Europe sont divergents (Irlande, Luxembourg, Angleterre...), tous ne sont pas d'accord.

Les pays émergents émergent, avec de très mauvaises conditions de travail (exemple : industrie textile).

La mondialisation recule dans la finance (nouvelles règles, venant surtout des USA).

La Commission européenne évolue (mai 2017): elle reconnaît que la mondialisation a des revers : pertes d'emplois, injustice économique et sociale qui s'accélère, entre les personnes mais aussi entre les régions.

D'importantes questions ne sont pas résolues : normes de santé en chute, pollution, mauvaise protection de l'environnement, dans l'agriculture en particulier, pas de politique de protection efficace. Faut-il renforcer les barrières douanières, mais lesquelles ? En interne aussi les travailleurs polonais et des pays de l'est venant travailler en France posent certains problèmes.

Un paradoxe constant : promouvoir la liberté d'action de son propre pays (par des réglementations protectrices, par des aides ciblées...) et imposer des règles aux autres (même fiscalité, même règles sociales ...).

Résultat sur l'opinion : actuellement, 60% des français pensent que la mondialisation a un impact négatif, et se demandent pourquoi l'UE ne se défend pas mieux, ne NOUS défend pas mieux.

4. Les perdants et les gagnants

Les gagnants :

- } les consommateurs qui achètent moins cher ;
- } les grandes entreprises qui se développent sur plusieurs continents, se déplaçant au mieux de leurs économies sur les coûts.

Les perdants :

- } les entreprises qui ont du mal à exporter si leurs produits sont taxés ;
- } la diversité qui se perd face à la production de masse ;
- } la qualité : tout se ressemble, vêtements, produits, styles

5. Politique industrielle

La faiblesse de l'UE, c'est l'hétérogénéité de développement des pays qui la composent, et les règlements d'origine qui imposent l'UNANIMITE des 27 pays pour toutes les grandes décisions, d'où un immobilisme dangereux !

La France a perdu la main sur certaines productions industrielles originales qu'elle n'a pas su développer (industries liées au nucléaire, à l'armement, à la sécurité, à la santé...).

L'Europe manque de grands projets industriels. Autrefois, la France était capable de porter des projets industriels innovants : aéronautique, TGV, centrales nucléaires.

Aujourd'hui, c'est à l'échelle européenne que de tels projets devraient se développer entre plusieurs Etats. C'est le cas d'AIRBUS, on peut aussi mentionner les chantiers navals. Mais d'autres projets devraient se monter au niveau européen afin d'éviter une dépendance totale vis-à-vis de pays tiers, USA et Chine notamment.

6. En conclusion

L'Europe bat de l'aile! Une bonne partie de l'opinion publique rejette la mondialisation telle qu'elle se développe aujourd'hui, même si elle avantage son pouvoir d'achat. Et l'EU est reconnue comme un agent de cette mondialisation.

Cette course à la production pollue la planète et creuse les inégalités dans tous les pays, même si c'est différent d'un pays à l'autre.

Les populistes sont pour la fermeture des frontières, mais ça ne mènera à rien.

Animation : Club Convaincre

1. Constat

L'Union européenne dans son ensemble est le premier partenaire commercial de l'Afrique : en 2017, elle représente 36% du commerce africain (import et export). Cependant, chacun des Etats membres perd de l'influence face à des concurrents comme la Chine, devenue le premier pays partenaire de l'Afrique avec 15 % de la balance commerciale. Tandis que les pays émergents intensifient leurs partenariats avec le continent. En 2002, l'Union africaine est créée sur le modèle de l'Union européenne, avec une Commission et un Parlement panafricains, avec 65% de son budget provenant de l'UE.

La coopération entre les pays africains et l'UE s'inscrit dans de nombreux cadres, tels que l'accord de Cotonou et la stratégie commune Afrique-UE.

Outre ces cadres, le Conseil a adopté trois stratégies régionales pour la Corne de l'Afrique, le golfe de Guinée et le Sahel.

Les domaines de coopération :

- } Commerce
- } Développement
- } Sécurité
- } Migrations
- } Lutte contre le terrorisme

2. Echanges

L'Afrique est le dernier continent à avoir un enjeu de développement. Grand continent de la francophonie. Population jeune et plutôt qualifiée.

« J'ai choisi cet atelier parce que l'Afrique est l'avenir de l'Europe. ».

Un vrai partenariat est à constituer entre l'Europe et l'Afrique. On ne sait pas que l'UE a des ambassadeurs dans les pays africains. L'action au Sahel se fait sous l'égide de l'Europe. L'insuffisance du développement a pour effet d'importantes migrations (internes à l'Afrique et vers l'Europe). La grande illusion de construire des murs ne porte pas. Envie que nos sociétés gardent leur cohésion.

Les politiques de développement :

L'UA et un certain nombre de chefs d'Etats ont compris qu'il fallait faire le ménage entre eux. Ils ont compris qu'ils ont aussi leur part de responsabilité, mais nous avons la nôtre. Il faut que ces relations évoluent car on est confronté aux problèmes suivants :

1 – le mal développement a eu un effet limité pour les populations locales ;

2 – les politiques mises en œuvre sont trop macro-économiques.

Revoir les politiques de développement de chaque Etat africain.

Est-ce que l'argent de l'aide arrive bien à destination ? A travers les fonds FED il y a des micro-projets.

L'aide de l'UE correspond à des projets précis.

« Le développement de l'Afrique ne règlera pas le problème des migrations »

« Ce n'est pas à nous UE de dire ce que le développement de l'Afrique doit être », mais nous pouvons leur dire : « voilà ce que nous envisageons ».

Le système de préférence généralisé au bénéfice des pays africains, est le seul en vigueur dans le monde. Dans les accords de Lomé il y avait une protection des marchés africains.

30 % du PIB africain est exporté. Malgré cela, la balance des paiements est déficitaire.

La Chine en Afrique :

Les Africains sont en train de se faire spolier leurs terres. L'UE doit essayer de contrer les achats de terres fertiles. Au Sénégal il y a des choses intéressantes. Il y a une aide

publique et décentralisée. On peut arriver à reconstituer un couvert végétal. L’Ethiopie a des soucis avec des occupations de sols.

Le secteur privé de l’Europe n’est pas exemplaire non plus. L’UE n’intervient pas par rapport à sa propre aide publique.

Sur le plan politique l’UE est impliquée alors que la Chine arrive sans conditionnalités.

La Chine se fait éjecter d’un certain nombre de chantiers, signe que les pays africains et les populations commencent à prendre conscience.

Les projets :

Quand on voyage en Afrique on voit des affiches avec des financements de projets par l’UE, mais la communication autour de cela est très insuffisante. Micro ou macro, il y a la problématique de la pertinence des projets mis en place. Ils ne sont pas souvent en adéquation avec l’environnement socio-économique. On met « le truc » qui paraît bien mais si ce n’est pas approprié ça ne fonctionne pas. C’est la question d’éducation et de formation professionnelle qui fait défaut. Il manque des catégories intermédiaires, des techniciens. La question de la formation est de plus en plus intégrée dans les projets. Il y a un doublement des fonds liés à la formation.

Le problème c’est que les pays africains n’ont pas de marché commun.

Un consensus en faveur de l’arrimage à l’euro de la zone CFA se dégage, mais les Etats africains de la zone CFA sont libres de décider.

Le débat des élections européennes va être totalement occulté par les questions migratoires, alors que la coopération économique et politique est l’enjeu le plus important.

Atelier 3 : L’UNITE DE L’EUROPE

Animation : Maison des Européens

1. L’UE, ses citoyens et la démocratie :

Les Etats ont tendance, selon nos citoyens, à prendre le meilleur de l’UE tout en oubliant leurs devoirs vis-à-vis de celle-ci, ce qui pose problème du point de vue de la relation entre l’UE et ses citoyens, la première étant vue par les seconds comme la raison à tous les maux français.

Par ailleurs, cette Europe n’est pas encore assez démocratique du point de vue de ses citoyens. Ces derniers ne peuvent véritablement s’investir dans la vie européenne soit parce qu’ils n’ont pas connaissance des possibilités de s’y investir soit parce que les canaux qui existent (droit de pétition, initiative citoyenne européenne) ne sont pas assez pertinents car ils n’aboutissent que très peu.

2. Concernant l’Europe politique :

Pour nos concitoyens, l’Europe politique n’a pas été complètement réalisée. Elle est pourtant nécessaire et ce, à plusieurs niveaux. Les Etats-Unis ont été pris comme exemple. Ces derniers ont clairement une monnaie forte non seulement car leur économie est solide (l’aspect économique comme force dans l’UE ne semblant d’ailleurs pas être remis en cause par nos citoyens) mais également car le « politique » est solidifié. A noter cependant qu’il est demandé plus d’Europe économique pour aider l’Europe politique à se solidifier notamment à travers le budget européen.

Par ailleurs, l’Europe de la défense a également été soulevée. Sa faiblesse, voire son inexistence, ne contribue ni économiquement ni symboliquement à redorer l’image de l’Union européenne comme acteur incontournable de la scène politique.

Un besoin plus qu’urgent de dépasser l’euro-scepticisme a été pointé du doigt. D’autant plus que cela fait 70 ans que l’UE est en « paix », paix cependant menacée selon nos

citoyens par la montée des extrêmes et des populismes. Surmonter cela ne peut se faire qu'en développant un peu plus l'Europe politique. Cependant, il est vrai que, pour eux, cette Europe politique ne peut se faire conjointement avec les 28 (bientôt 27) Etats membres du fait de cultures, politiques différentes. Or, la volonté qui prime est celle de ne pas empêcher ceux qui souhaitent avancer dans la construction européenne de le faire.

Certains eurodéputés, de par le fait qu'ils sont peu médiatisés, en oublient leurs devoirs vis-à-vis des citoyens ayant voté pour eux, entraînant ainsi de nombreuses vacances de poste au détriment des questions importantes décidées au sein du Parlement européen.

3. Le défaut d'information sur l'Europe :

Un réel problème a également été soulevé. Outre l'attitude des dirigeants nationaux, celle des médias. Le 21ème siècle est celui du « buzz médiatique » dû principalement à l'évolution des technologies faisant que l'information est désormais avant tout de l'immédiateté et non une réelle forme d'éducation. L'exemple pris a été celui de nos eurodéputés. Qui sont-ils ? Que font-ils ? Nous entendons légèrement parler d'eux lors élections européennes mais, ensuite, pendant leur mandat, quid de leurs actions ? Les médias se désintéressent totalement d'eux au profit des politiques nationales. C'est donc le déficit d'information qui est à noter ici. A mentionner également, le fort déficit de connaissances vis-à-vis des institutions européennes. Que ce soit par les médias, le corps enseignant de chaque Etat, et notamment celui de la France, ou l'action de la commission, rien n'est véritablement fait ou mis en avant quant aux diverses institutions européennes qui, pourtant, participent quotidiennement à nos vies.

Atelier 4 : VERS QUELLE EUROPE SOCIALE ?

Animation : UTI - CFDT

Depuis 2005, la majorité libérale –conservatrice en Europe n'a pas permis d'avancée sociale importante, à la différence de la période où Jacques DELORS présidait la Commission Européenne.

Le sommet de Göteborg du 17 novembre 2017 des chefs d'états et de gouvernements de l'Union Européenne a permis l'adoption unanime du Socle européen des droits sociaux avec comme principes clés :

- 1) Education, formation, apprentissage tout au long de la vie
- 2) Egalité entre les hommes et les femmes
- 3) Egalité des chances
- 4) Soutien actif à l'emploi
- 5) Emplois sûrs et adaptables
- 6) Salaires
- 7) Informations concernant les conditions de l'emploi et la protection en cas de licenciement
- 8) Dialogue social et participation des travailleurs
- 9) Equilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- 10) Environnement de travail sain, sûr et adapté et protection des données
- 11) Accueil de l'enfance et aide à l'enfance
- 12) Protection sociale
- 13) Prestation de chômage
- 14) Revenu minimum
- 15) Prestations de vieillesse et pensions
- 16) Soins de santé
- 17) Inclusions des personnes

- 18) Soins de longue durée
- 19) Logement et aide aux sans abri
- 20) Accès aux services essentiels

Cette information, aussi importante soit-elle, n'a pas été valorisée par les médias. Il est donc important de rappeler aux citoyens européens d'aller voter s'ils souhaitent une réelle construction sociale européenne par la mise en œuvre de ces objectifs et de s'informer par eux-mêmes sur les positionnements des partis politiques sur l'Europe. Cela permettra-t-il de freiner la montée des partis populistes, liée à la méconnaissance qu'ont les citoyens européens de la question de l'Europe sociale ?

Il est donc essentiel que ces 20 principes du Socle européen des droits sociaux se traduisent par l'adoption de mesures concrètes par chaque État membre.

Ces mesures ne devront pas se restreindre au monde salarial mais concerner l'ensemble des citoyens Européens en mettant en place une politique solidaire destinée à assurer à chacun une vie plus digne.

Cela devra se faire en valorisant les bonnes pratiques qui existent au sein de l'Union Européenne et en développant le dialogue social entre les partenaires sociaux européens (CES et patronats) qui a déjà permis des accords sur le congé parental en 1995, le travail à temps partiel en 1997 et le contrat de travail à durée déterminée en 1999, ainsi que des accords volontaires sur le télétravail, le stress lié au travail, harcèlement et violence au travail et sur les marchés du travail inclusif.

La création des Comités d'Entreprises Européens depuis 1974 dans les sociétés transnationales augmente l'information et la consultation des travailleurs sur les choix stratégiques de ces entreprises et dans le cas de licenciements collectifs ou de cessions d'entreprises.

Travailleurs détachés : a été soulevée l'existence d'un problème de dumping social et de concurrence déloyale au sein de l'Union Européenne, notamment avec la problématique des travailleurs détachés gérés par des entreprises prestataires de services des pays exportateurs de main d'œuvre.

Les dernières directives européennes en matière de travail détaché peuvent permettre de limiter la question de la concurrence déloyale et apporter des garanties aux salariés par l'application des réglementations et accords sociaux des pays où le travail est effectué.

- **Pistes de proposition formulées**

Atelier 1 : GUERRE ECONOMIQUE ET LIBRE ECHANGE

Animation : Pacte civique

1. Réglementer pour se protéger

Pour se protéger d'un libre échange recherché pour développer le commerce, mais qui entraîne perte d'emplois et perte de qualité des produits, l'UE devrait réagir par la réglementation, par des normes efficaces.

Une réglementation commune est bénéficiaire, car elle permet des entreprises plus solides, mais il faut une réglementation fine, avec des exigences qualitatives.

La lutte contre les paradis fiscaux est importante pour protéger le modèle européen.

2. Se donner les moyens d'agir

Pour maîtriser les effets négatifs de la mondialisation, il faut plus de solidarité et de cohérence entre ses Etats. Exemple du glyphosate difficilement freiné : pour lutter contre les lobbys, il faut que l'ensemble des pays partage le même projet.

L'Europe doit se donner les moyens d'agir : sortir de l'unanimité des 27 qui la paralyse, notamment en matière fiscale, et bloque toute avancée.

Le fonctionnement des institutions européennes apparaît opaque et lointain au citoyen européen. D'où la nécessité d'un fonctionnement plus simple et plus transparent, et certainement plus démocratique.

Les besoins sont importants pour redonner vie à l'Union : politiques communes, communication, fonds structurels. Il faut un budget européen plus important, assis sur des ressources propres.

3. Formation et communication

On constate une méconnaissance profonde du fonctionnement des institutions européennes où la commission européenne apparaît comme le grand méchant loup. L'Europe doit se doter d'une politique de formation et d'une vraie communication pour se faire connaître des Européens, en particulier en s'appuyant sur des réseaux de citoyens et des relais associatifs.

Actuellement, l'actualité de l'UE échappe aux réseaux et à la presse qui pourrait l'expliquer. L'UE semble soutenir davantage Closer ou Voici que Le Monde ! Elle doit se donner les moyens d'une bonne communication vers ses citoyens, ouverte et vivante.

NB : un effort est fait maintenant, au moment des élections de 2019, mais ça reste ponctuel.

4. Un projet commun

L'Europe doit s'accorder sur un grand projet commun, économique, social, industriel et environnemental, qui rassemble, qui donne un objectif accepté par les citoyens européens.

Pour fonder un projet social, il faut utiliser d'autres critères que le PIB, qui ne mesure que les flux financiers. Un objectif essentiel : une plus juste répartition des profits.

Dans le domaine de la politique industrielle, il faut concentrer les efforts sur certains domaines clés : énergies renouvelables, communication, internet.

Mais le meilleur projet commun est celui de la TRANSITION ENERGETIQUE. Les pays membres ont donné leur accord aux objectifs de la COP 21 pour éviter à notre planète un réchauffement qui serait fatal au genre humain mais la stratégie d'exécution piétine. L'UE doit, dans le cadre d'un projet collectif accepté, donner l'élan pour accélérer la transition énergétique et soutenir les pays en voie de développement engagés dans cette action.

Atelier 2 : LES RELATIONS EUROPE - AFRIQUE

Animation : Club Convaincre

} Mettre en place des directives contraignantes applicables aux pays et entreprises européennes dans leurs relations avec l'Afrique, pour le respect des droits humains, et la responsabilité sociétale d'entreprises.

} Poursuivre le financement de micro-projets.

} L'aspect éducatif et sanitaire doit faire partie des conditions de mise en place des projets.

} Favoriser l'émergence d'un marché commun africain

} Développer la formation professionnelle.

} S'engager sur le sujet des revenus décents.

Atelier 3 : L'UNITE DE L'EUROPE

Animation : Maison des Européens

1. L'UE, ses citoyens et la démocratie :

Il est important d'en finir avec cette Europe à la carte où les dirigeants nationaux ne prennent que le meilleur de l'UE et en oublient leurs devoirs vis-à-vis de celle-ci. Une politique plus ferme de l'Union européenne vis-à-vis de ce genre de comportements. L'UE doit également mieux informer les citoyens européens. Prenons l'exemple des élections européennes, il serait judicieux de mettre plus en avant les programmes européens de toutes les familles politiques européennes afin que chacun des citoyens aient connaissance des volontés et ambitions de chacune des familles. Cela passe également par un renforcement des voies démocratiques européennes pour les citoyens.

2. Concernant l'Europe politique :

Un centrage devrait être fait sur nos eurodéputés : les sanctions pour l'absentéisme devraient être renforcées.

L'Europe est en « paix » mais, pour nos citoyens présents à l'atelier, cette paix est menacée, raison pour laquelle un travail plus approfondi sur le travail de mémoire doit être fait afin que les jeunes générations en prennent pleinement conscience. En effet, ces dernières étant nées dans l'Europe que nous connaissons aujourd'hui la considère comme acquise. Or, c'est un combat permanent. Et ce combat passe par le travail de mémoire.

Par ailleurs, l'idée de l'Europe à plusieurs vitesses a été fortement conseillée. Elle existe déjà par le biais de la coopération renforcée. Mais il est plus qu'essentiel de l'approfondir. En effet, la montée des populismes, dans certains pays, entravent l'avancée de l'Union européenne qui, pourtant aujourd'hui, a le plus besoin d'évoluer. Il faut donc permettre aux Etats souhaitant continuer la construction européenne de le faire, sans que les autres, plus réticents, voire pessimistes, ne les empêchent.

3. Le déficit d'information sur l'Europe :

Les médias doivent être plus encadrés sur leur manière d'informer. Il ne s'agit, bien évidemment, pas d'entraver leur liberté d'expression, mais de les pousser à s'investir un peu plus eux-aussi dans le jeu européen en délaissant leur volonté de buzz au profit d'une véritable information des citoyens.

Atelier 4 : VERS QUELLE EUROPE SOCIALE ?

Animation : UTI - CFDT

} Créer un Erasmus entre entreprises de l'Union Européenne afin de développer une culture commune, une dynamique collective européenne. Cela pourra permettre également, à ceux qui en bénéficient, de faire preuve de plus de créativité, d'ouverture et d'innovation.

} Développer l'apprentissage des langues dans l'entreprise et la mobilité transnationale dans les pays de l'Union Européenne, notamment lors de l'existence de comité d'entreprise Européen, pour permettre le développement d'une culture commune et des actions concertées facilitées sur le plan syndical.

} Créer des minimas sociaux harmonisés en Europe afin de permettre à tous ses citoyens de vivre dignement (ce qui diminuerait la mobilité forcée). Attention toutefois à ne pas déconnecter la création d'un salaire minimum du pouvoir d'achat et du coût de la vie qui diffèrent selon les États.

} Travailleurs détachés : Il pourrait être utile d'ajouter une condition d'ancienneté, au minimum équivalente à la durée de détachement des salariés de l'Union Européenne.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Cette soirée était organisée par 4 partenaires qui se sont répartis l'animation des 4 ateliers.

Dans chaque atelier, une courte intervention, pour situer le thème et préciser la problématique, a précédé le débat et l'expression des participants.

A l'issue du travail en groupes, chaque atelier a rapidement restitué le contenu de ses travaux.

Après le mot de conclusion, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.